







Appel de candidatures - Conférence Louise et Frank Nieboer sur l'AVC

Collaboration canadienne dans le domaine de l'AVC

Contexte

La conférence Nieboer, tenue pour la première fois en 2021, rend hommage à des personnes exceptionnelles de notre communauté qui ont subi un AVC ou dont un ou une proche en a subi un, et qui ont transformé avec altruisme leur expérience en une mission visant à aider d'autres gens au parcours similaire.

Cette conférence est nommée en l'honneur de Louise et Frank Nieboer. Louise, qui a subi un AVC à l'âge de 32 ans, était un modèle incroyable. Elle a passé sa vie à donner de l'espoir aux autres et à fournir des encouragements et de l'inspiration. Son mari, Frank, a été une source perpétuelle de force, de générosité et de courage, pour elle et pour tant d'autres. Ensemble, ils ont créé plusieurs organismes de soutien pour les personnes touchées par l'AVC en Alberta. Ils ont aussi fourni du soutien par les pairs, à l'hôpital et en milieu communautaire, aux personnes ayant subi un AVC. Ils ont consacré, de manière bénévole, d'innombrables heures au conseil d'administration du Réseau canadien contre les accidents cérébrovasculaires, à la Stratégie canadienne de l'AVC, ainsi qu'à Cœur + AVC en Alberta et à l'échelle nationale. Ils ont milité avec passion pour l'amélioration des systèmes de soins, des services et du soutien qui aident les personnes vivant avec les séquelles d'un AVC à mener une vie satisfaisante dans laquelle elles jouent un rôle actif.

En 2026, la conférence sera présentée dans le cadre du Congrès canadien de l'AVC qui se tiendra à Banff, en Alberta, du 23 au 26 mai 2026. Celui-ci est organisé conjointement par la plateforme CanStroke Essais post-AVC et la plateforme de formation clinique StrokeCog.

Présentation de la conférence Nieboer

L'honneur de présenter la conférence Nieboer revient à une personne, un couple ou une famille qui a eu une incidence considérable, durable et positive sur le rétablissement après un AVC, les systèmes de soins de l'AVC ou le soutien aux personnes ayant une expérience vécue de l'AVC au Canada.

- La ou les personnes choisies se voient offrir la possibilité de faire un bref exposé lors d'une séance plénière dans le cadre d'une réunion nationale, provinciale ou régionale sur l'AVC au cours de l'année.
- La ou les personnes présentant la conférence Nieboer recevront une lettre de reconnaissance et de félicitations signée par Cœur + AVC, le Consortium Neurovasculaire Canadien, la Fédération des sciences neurologiques du Canada et la plateforme CanStroke Essais post-AVC.
- Cette conférence n'est pas assortie d'une récompense pécuniaire. Toutes les dépenses liées aux déplacements et à l'hébergement de la ou des personnes choisies pour présenter la conférence seront assumées par la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada. La possibilité de présenter la conférence virtuellement peut être envisagée, au besoin. Une présence en personne est cependant préférable.

Critères d'admissibilité et de sélection

- On invite le public à soumettre la candidature de personnes, de couples ou de familles qui se consacrent à nourrir l'espoir tout au long du parcours des gens touchés par l'AVC, et qui ont contribué de manière importante et avérée au domaine du soutien aux personnes ayant subi un AVC, sur une période d'au moins deux ans, sans attendre de récompense ou de rémunération.
- Les professionnels de la santé, les responsables de systèmes et d'autres membres de la communauté peuvent soumettre des candidatures. Il n'est pas autorisé de poser sa propre candidature.
- Les personnes candidates doivent avoir une expérience vécue de l'AVC, être membres de la famille d'une telle personne ou ses aidantes ou aidants, ou être membres de sa communauté. Elles doivent résider au Canada.
- Les personnes candidates ont démontré qu'elles ont eu une incidence positive sur la vie de nombreuses personnes vivant avec les séquelles d'un AVC par le biais de l'une des activités suivantes :
 - o offrir un soutien direct, des conseils et insuffler de l'espoir aux personnes ayant subi un AVC;
 - accroître la sensibilisation aux signes de l'AVC;
 - défendre les intérêts en lien avec l'amélioration des soins, des services et des ressources en matière d'AVC;
 - o promouvoir un système de soins de l'AVC plus intégré et plus accessible au pays;
 - agir à titre de porte-parole et d'oratrice ou d'orateur;
 - s'engager auprès d'organismes locaux, régionaux et nationaux en faveur de la santé cérébrale et du soutien aux personnes ayant subi un AVC;
 - élaborer des outils et des ressources pour appuyer les personnes vivant avec les séquelles d'un AVC.
- Une attention particulière peut être accordée aux personnes qui ont apporté un soutien ou une aide à des communautés mal desservies ou marginalisées.
- Les personnes candidates doivent être en mesure de présenter la conférence dans le cadre du Congrès canadien de l'AVC qui se tiendra à Banff, en Alberta, du 23 au 26 mai 2026. Bien que la participation en présentiel soit préférable, la possibilité de présenter la conférence virtuellement peut être envisagée, au besoin.

Processus de dépôt de candidature

- Toutes les candidatures doivent être soumises par écrit à Laurie Charest, coordonnatrice, Systèmes de santé, à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada (laurie.charest@heartandstroke.ca).
- Toutes les candidatures doivent comprendre les éléments suivants :
 - nom de la personne ou du groupe soumettant la candidature;
 - o nom de la personne candidate, lieu de résidence, adresse de courriel, titre professionnel (s'il y a lieu), fonctions actuelles et affiliations;
 - énoncé de 500 mots tout au plus sur les qualités et les réalisations de la personne candidate démontrant son admissibilité et son mérite à recevoir cette distinction;

o lettres d'appui supplémentaires de la part de pairs de la personne candidate (acceptées, mais non obligatoires pour la prise en compte de la candidature), comptant un maximum de 500 mots et axées sur les contributions importantes de la personne candidate de même que sur les raisons pour lesquelles elle mérite cette reconnaissance.

Échéancier

- La date limite de dépôt des candidatures et de tous les documents justificatifs est le lundi 15 décembre 2025 avant la fermeture des bureaux.
- La ou les personnes retenues en seront informées à la fin janvier 2026.

Vous trouverez des renseignements sur la conférence reconnaissant les contributions importantes à l'excellence clinique ou en recherche <u>ici</u>.